



15 au 18 mars 2018

Salon Bois-Energie (Grenoble)

La spécificité du Salon Bois Energie tient dans sa couverture complète de la filière bois-énergie depuis la gestion forestière jusqu'à la production d'énergie par cogénération ou chauffage direct, en passant par la production et la distribution des différents types de combustibles. Des visites techniques sur des sites locaux d'intérêt particulier seront prévues le 14 mars. La remise des prix des gagnants du concours Innovation 2018 aura lieu le jeudi 15 mars 2018.

Bordeaux : Alain Juppé salue la rénovation de la maison d'André Pouget

L'ingénieur thermicien André Pouget (bureau d'études thermiques Pouget Consultants) a lancé un chantier de rénovation d'une «échope», habitat typique bordelais, afin d'y prendre ses quartiers en mars. Le maire de l'agglomération, Alain Juppé, a salué ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme «Ma Rénov».

«**U**ne rénovation emblématique de ce que tout le monde peut faire», telle était l'ambition d'André Pouget quand il a lancé ce chantier, visité en décembre dernier par le maire de Bordeaux, Alain Juppé. La ville déploie depuis janvier 2017 un programme destiné à rénover les logements datant d'avant 1974 et la première réglementation thermique, soit 60 % des 350 000 logements que compte Bordeaux. Une plateforme internet a été mise en place (www.marenov.bordeaux-metropole.fr), qui se décline d'un côté pour la rénovation de l'habitat individuel, de l'autre pour la rénovation des copropriétés. Le tout en partenariat avec l'Ademe, les espaces Info Energie et l'Agence locale de l'énergie et du climat métropole bordelaise et Gironde (Alec). André Pouget a fait appel à l'architecte Armelle Canchon pour prendre en main cette rénovation globale et coordonner les 13 entreprises qui interviennent*. La maison vise le label Promotelec LRE Responsable avec une performance BBC Rénovation Effinergie, mention «or». L'isolation du bâti est 45 % meilleure que l'exigence réglementaire : Ubât de 0,4 W/m².K contre Ubât réf. de 0,53 et Ubât max de 0,73. La performance énergétique sera également 45 % meilleure que la réglementation avec un Cep de 69 kWh/m².an. Les émissions de gaz à effet de serre seront maîtrisées à seulement 4,5 kgeqCO₂/m².an, permettant d'atteindre le niveau «or» du label (moins de 5 kgeqCO₂/m².an).

Une facture divisée par 5

Par rapport à la maison initialement rachetée, la consommation d'énergie sera divisée par 5 et les émissions carbone par 20 ! Du côté des innovations, l'ingénieur thermicien a utilisé l'isolant sous vide Slimvac



de Siniat pour isoler une partie des planchers en maîtrisant la surépaisseur, ainsi qu'une partie du mur donnant sur la rue. La maison sera chauffée par un poêle à bois mais aussi par une des premières pompes à chaleur air/air au R-32, nouveau fluide dont l'impact sur l'effet de serre est limité (installée par le chauffagiste FC Climat de Floirac). Des panneaux rayonnants régulés équiperont les pièces destinées à l'accueil temporaire. Côté eau chaude sanitaire, un chauffe-eau thermodynamique au propane (R-290) fournira l'eau chaude sanitaire utilisée par le couple (installé par le plombier SARL PECV de Cadaujac). Il a été dimensionné pour cet usage, ce qui est un gage de sa performance énergétique comme le montrent les études du Costic notamment. Les consommations occasionnelles supplémentaires seront prises en charge par un chauffe-eau électrique additionnel et des douches solaires. Ainsi, les sources de production d'ECS sont au plus près des points de puisage, limitant les déperditions et améliorant le confort d'utilisation. Une production d'électricité photovoltaïque a été prévue malgré les restrictions liées à un patrimoine classé. André Pouget récupérera également 3 600 litres d'eau de pluie pour son jardin. La ventilation est de type simple flux hygroréglable. Enfin, l'ingénieur a prévu des compteurs d'énergie par usage afin de maîtriser et contrôler les consommations. ■

* Fabricants partenaires : Aldes (ventilation), Anhydritec (Chape Liquide), Atlantic (panneaux radiants), Auer (chauffe-eau thermodynamique au R-290 -propane), Daikin (pompe à chaleur au R-32), Poujoulat (conduit d'évacuation des produits de combustion du poêle à bois), Siniat-Slimvac (isolant mince sous vide), Terre de Gironde (tomates) et Velux (fenêtres de toit).

EN BREF

Depuis le 2 janvier 2018, Salina SAS est commercialisée sous le nouveau nom d'**Aspen Pumps France**. Serge Becker, directeur général d'Aspen Pumps Group, souligne : « Cette unification apporte une identité plus claire au partenariat pour les clients ».

Suite à la suppression de la classe 5 étoiles de la gamme des produits labellisés **Flamme Verte** le 1^{er} janvier, seules les classes 6 et 7 étoiles restent désormais en vigueur. Sur les 5 300 modèles d'appareils labellisés, 1 200 références disparaissent du catalogue. Ces produits 5 étoiles restent toutefois éligibles au Crédit d'impôt pour la Transition énergétique en 2018.

Bureau Veritas publie sa check-list des évolutions réglementaires impactant les entreprises. Parmi elles, la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles. Autre évolution notable : un nouvel arrêté qui modifie les conditions d'installation et d'exploitation des équipements sous pression, ainsi que les modalités de déclaration et de contrôle. Par exemple, la pression d'épreuve hydraulique lors de la requalification est ramenée à 120 % de la pression maximale admissible.

Lors de la huitième édition des **HVR Awards** qui s'est tenue à Londres fin octobre, le fabricant **Toshiba Airconditioning** a remporté un prix pour le SHRME DRV 3-Tubes, dans la catégorie «Produit Tertiaire/Industrie de l'année en climatisation». Il s'agit de la deuxième récompense internationale pour cet équipement qui s'était déjà distingué aux H&V News Awards début 2017.